

Pôle communication

Mardi 1<sup>er</sup> juin 2021



# **INFO PRESSE**

### 50 000 personnes ont reçu au moins une dose

L'offre de vaccination du Grand Nouméa évolue

La vaccination contre le Covid-19 est ouverte à toutes les personnes de 16 ans et plus depuis trois semaines, et le cap des 50 000 personnes ayant reçu au moins une dose de vaccin a été franchi hier. L'organisation de la vaccination se diversifie afin de répondre au mieux aux attentes de la population.

### Des journées de vaccination

Dans le Grand Nouméa, les journées de vaccination se multiplient.

La première s'est tenue vendredi 28 mai à Boulari. Organisée conjointement par la province Sud et la commune du Mont-Dore, elle a permis de vacciner 410 personnes. L'opération sera renouvelée à l'Arène du sud de Païta mercredi 9 juin (sur rendez-vous au 20 53 00).

Un événement similaire est également en préparation pour fin juin, à Nouméa.

### Réorganisation des centres de vaccination

Depuis hier, le centre de vaccination de la Sécurité civile, à l'ex-hôpital Gaston-Bourret, est ouvert à tous, sans rendez-vous. Lundi 31 mai, il a vacciné 174 personnes, dont 46 sans rendez-vous.

À compter de jeudi 3 juin, l'offre de vaccination proposée par la Cafat sera concentrée au Receiving (sur rendez-vous au 05 00 33 ou au 28 58 18 ou sur www.allomedecin.nc), qui bénéficie de vastes locaux pour adapter sa capacité vaccinale à la demande de la population.

Le centre de vaccination du Smit à Normandie se limitera, quant à lui, à compter de cette date, aux injections des secondes doses déjà planifiées.

Les autres centres de vaccination du Grand Nouméa poursuivent leur activité normalement. À savoir, le centre de vaccination du Médipôle, sur rendez-vous au 05 00 33 ou sur www.allomedecin.nc, et le centre de santé de la famille de Montravel (province Sud), sur rendez-vous au 20 53 00.



# Rappels

La vaccination contre le Covid-19 est gratuite, non obligatoire, sécurisée et nécessite deux injections à 21 jours d'intervalle.
Elle est ouverte aux personnes âgées de 16 ans et plus.
La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour être vacciné.
Les mineurs de 16 et 17 ans doivent être accompagnés d'un parent ou d'un représentant légal, ou présenter un accord de consentement signé par au moins un des parents.
Les personnes souffrant d'un antécédent allergique grave doivent prendre rendez-vous auprès du centre de vaccination du Médipôle.